



**VERSAILLES**

versailles@sgen.cfdt.fr - 01 40 90 43 31  
23 place de l'Iris, 92400 Courbevoie



## Questions diverses déposées par le Sgen-CFDT pour le CSA académique du 26 avril 2024

### Questions relatives aux mesures RH liées au « choc des savoirs »

En date du 28 mars 2024, la DGRH a envoyé aux recteurs et rectrices un courrier relatif à la préparation de la rentrée 2024 sur le volet ressources humaines. Parmi les dispositions annoncées, il vous est proposé notamment, « afin de disposer de la ressource humaine suffisante pour accompagner la mise en place des groupes de français et de mathématiques », d'opérer « une campagne de détachement complémentaire » et d' « identifier les professeurs des écoles volontaires pour rejoindre le corps des certifiés dans ces deux disciplines, par la voie du détachement. Ces départs en détachement pourront alors être compensés par une autorisation de recourir à la liste complémentaire du CRPE. Le détachement sera également possible pour les professeurs des écoles en disponibilité souhaitant rejoindre une autre académie que celle de leur affectation. »

Sans faire de plus longs commentaires sur ce courrier, qui en appellent beaucoup, et sans redire longuement notre opposition aux mesures indiquées, cette dernière disposition nous paraît particulièrement hasardeuse à mettre en œuvre dans notre académie compte tenu de son manque d'attractivité chronique.

Certaines académies ont fait paraître une circulaire qui décline des dispositions en lien avec cette lettre.

**Comment ces demandes de la DGRH sont-elles analysées et seraient-elles déclinées dans notre académie ?**

### Questions sur l'arrêt annoncé de la contractualisation AED Pré-Pro

Cette fois dans un courrier du 29 mars, et dans le contexte d'une nouvelle réforme très précipitée et contestable de la formation initiale, la DGRH annonce cette fois la mise en extinction des contrats d'assistants d'éducation en préprofessionnalisation pour la rentrée 2024, avec une suppression de cette disposition en L2 puis L3 en 2025, etc. Cet arrêt brutal a évidemment des conséquences à titre individuel pour les étudiants de L1 qui se projetaient dans ce dispositif...

Nous avons constaté que la campagne de recrutement est officiellement arrêtée depuis quelques jours avec une mise à jour de la page : <https://www.ac-versailles.fr/recrutement-d-assistants-d-education-en-preprofessionnalisation-aed-121571>

***Quelle communication a été faite aux intéressés ainsi qu'aux personnels ?***

***Combien de contrats étaient prévus (et budgétés) ?***

***Quel bilan le rectorat tire-t-il de la mise en place de ces contrats et quel regard porte-t-il sur leur suppression ?***

## **Questions relatives au dispositif Pacte**

Le 4 avril dernier, les chefs d'établissement et IEN ont reçu de la part du recteur et sur décision du ministère, sans aucune information préalable, la demande de ne plus octroyer à partir de cette date aucune part fonctionnelle pour l'année scolaire en cours. Cette annonce met en difficulté les personnels d'encadrement dans des engagements qui ont été pris, notamment quand il s'agit d'octroyer une part après service fait et avec l'accord des personnels intéressés, ce qui n'est pas une disposition exceptionnelle. Quelle que soit les réserves qui sont les nôtres à l'endroit du dispositif, il n'en demeure pas moins que ces changements dans la règle annoncée et le calendrier (une enveloppe pour toute l'année scolaire) ne peuvent qu'ébranler un peu plus encore la confiance dans l'institution ;

***Comment doit-on comprendre cette annonce et en particulier l'argument avancé de la « dynamique observée » ?***

***Quelle attention et quelles réponses seront apportées aux conséquences de cette annonce ?***

Plus largement, il est temps de dresser un bilan du Pacte à l'échelle académique, échéance repoussée à plusieurs reprises. La réunion qui s'est tenue à l'échelle ministérielle le 16 avril a abouti à un bilan extrêmement succinct. Il a été indiqué aux organisations représentatives que la collecte des données académiques ne permettait pas d'opérer un bilan plus précis...

***Quand sera dressé un bilan d'étape du dispositif Pacte dans notre académie et auquel nous pourrions réagir ?***

***Quelles sont les dispositions envisagées pour la rentrée 2024 ?***

## **Questions relatives aux postes adaptés au CNED**

Notre attention a été attirée sur le manque de lisibilité pour les personnels dans l'octroi de ces postes ainsi que sur la difficulté des périodes de transition.

***Combien de personnels affectés dans notre académie sont concernés par des affectations sur poste adapté au CNED ? Combien en PACD et combien en PALD ? Comment ces chiffres évoluent-ils au fil du temps ?***

***Des personnes non reconduites en poste adapté ont-elles dû participer en dernière minute au mouvement intra ?***

***De quel accompagnement bénéficient les personnels en poste adapté et les personnels qui sortent de poste adapté ?***

## **Questions relatives aux réponses à nos QD du CSA du 27 février 2024 sur le protocole d'évaluation académique mené en Grande Section « Pour une entrée sécurisée au CP »**

Nous avons bien reçu les réponses écrites aux questions posées, lesquelles n'ont répondu qu'en partie à nos interrogations.

En particulier, à la question du caractère obligatoire des dites évaluations il a été répondu « *La passation de ces évaluations a toujours concerné l'ensemble des élèves de GS... »*

Cette réponse étant peu explicite nous réitérons donc la question : ***ce protocole d'évaluation académique revêt-il un caractère obligatoire ?***

Plus largement, à la lumière des annonces concernant les nouveaux « projets » de programme des cycles 1 et 2, nous renouvelons les inquiétudes manifestées déjà quant au caractère excessivement normatif et chronophage de ce dispositif.